



La production bovine  
québécoise, c'est :

Une filière  
**VEAU**

Une filière  
**BŒUF**

## VACCINATION **du troupeau reproducteur**

Dans le protocole de vaccination des veaux d'embouche pour les ventes aux encans spécialisés, la vaccination du troupeau reproducteur est fortement suggérée.

La présence potentielle dans le cheptel vache-veau de la maladie *Salmonella* Dublin rappelle l'importance de mettre en place des mesures de biosécurité internes dont la vaccination du troupeau reproducteur. Cette vaccination permet aussi de contrer la persistance du virus du BVD (diarrhée virale bovine) dans un troupeau.

Ces raisons devraient encourager la vaccination du troupeau reproducteur sur chaque entreprise vache-veau. Votre vétérinaire est la personne à consulter pour vous conseiller sur le protocole à adopter.

## ACTIVATION **des identifiants**

Afin de vous assurer des dates de naissance à statut réel lors de la vente des veaux à l'encan, il est recommandé de procéder à la pose et l'activation des identifiants dans un délai de sept jours ou 150 jours pour les veaux nés au pâturage. Des déclarations régulières et à l'intérieur des délais prescrits vous permettront de commercialiser des veaux avec une date de naissance à statut réel.

Les Producteurs  
de bovins du  
Québec



### AGENCE DE VENTE DES VEAUX D'EMBOUCHE

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305  
Longueuil (Québec) J4H 4G2  
Eve Martin - Courriel : emartin@upa.qc.ca  
Tél. : **450 679-0540, poste 8891**  
Télééc. : 450 442-9348  
pbq@upa.qc.ca • **bovin.qc.ca**

## LE CIRCUIT DES ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE DU QUÉBEC

Bonjour à tous,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir le nouveau carnet-calendrier pour la saison 2017-2018. Vous y trouverez quelques rappels et points d'information concernant les améliorations apportées au Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec.

La production et l'envoi de ce carnet-calendrier ont été rendus possibles grâce à la contribution de nos précieux commanditaires dont vous trouverez les noms dans le carnet-calendrier.

Au nom du comité de mise en marché des veaux d'embouche, je vous souhaite une saison 2017-2018 du Circuit des encans spécialisés remplie de succès.

**Jean-Thomas Maltais**

*Président*

*Comité de mise en marché  
des veaux d'embouche*

Le 7 juillet 2017



## PARTICULARITÉS DU CIRCUIT DES ENCANS SPÉCIALISÉS de veaux d'embouche du Québec

- L'obligation de préinscrire les veaux d'embouche avant la vente pour permettre une bonne planification pour les acheteurs et ainsi obtenir le meilleur prix possible pour vos veaux;
- La vaccination des veaux selon le protocole de vaccination demeure un élément primordial du Circuit;
- L'affichage de l'âge des veaux lorsqu'une date de naissance a été déclarée à Agri-Traçabilité Québec par le producteur-vendeur dans les délais requis pour lui octroyer un statut réel;

Les producteurs sont invités à procéder à l'activation des identifiants de leurs veaux, le plus tôt possible après la naissance pour s'assurer de respecter la réglementation en vigueur et fournir une information de qualité aux acheteurs;

- Les veaux identifiés selon des caractéristiques déterminées sont indiqués sur le panneau d'affichage;
- La vente de veaux de race Charolais aura lieu le jeudi 5 octobre 2017 à l'encan de Sawyerville;
- Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) maintiennent la ligne téléphonique sans frais 1 855 ENCAN VE (1 855 362-2683) pour:
  - recevoir les commentaires et plaintes des vendeurs et des acheteurs du Circuit;
  - obtenir les prix de marché le lundi suivant une semaine de vente<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il est possible de s'inscrire aux alertes Info-Prix en contactant l'agence de vente. Vous pourrez ainsi, en plus de recevoir les prix de marché québécois et canadiens des veaux d'embouche, avoir accès à différentes communications des PBQ ou consulter l'Info-Prix directement au bovin.qc.ca.

## NOUVEAUTÉS

### DÉCLARATION de vaccination

Une nouvelle section a été ajoutée à la Déclaration de vaccination. Il s'agit d'un bordereau de chargement optionnel qui peut être rempli conjointement avec le transporteur. La section non détachable sera conservée par les encans avec les autres documents requis et sera disponible au besoin pour référence.

### CLASSEMENT vivant

Le comité calendrier et le comité de mise en marché des veaux d'embouche ont convenu d'abolir le classement des veaux vivants à l'encan. Les partenaires ont convenu que le prix était le meilleur indicateur de la qualité d'un animal. Dès la saison 2017-2018, le classement vivant n'apparaîtra plus sur le billet de balance des veaux accompagnant votre bordereau de paiement ni sur le site extranet des producteurs de veaux d'embouche.

### HEURE DE RÉCEPTION DES ANIMAUX le jour de la vente

Dorénavant, l'heure maximale d'arrivée des animaux le jour de la vente est 12 h.

## SITE EXTRANET DES PRODUCTEURS de veaux d'embouche

Des améliorations ont été apportées au site extranet des producteurs de veaux d'embouche. Dorénavant, pour les producteurs qui commercialisent leurs animaux à l'encan, l'inscription des identifiants n'est plus nécessaire. Les informations à fournir pour obtenir les données de vente et d'abattage de vos veaux sont les suivantes :

- numéro de téléphone
- début de la période de vente
- fin de la période de vente

Le site est également bonifié du classement américain des bouvillons abattus aux États-Unis.

Vous pouvez vous inscrire en communiquant avec l'agence de vente au 450 679-0540, poste 8361.



## RAPPEL

### ANIMAUX PRÉSENTANT des signes d'infection

Les animaux qui présentent des signes d'infection ne devraient jamais être mis en marché dans cette condition.

Les encans retourneront à la ferme d'origine tous les animaux qui présenteront des signes d'infection à la suite de la castration ou de l'écornage.

Certaines méthodes de castration peuvent nécessiter jusqu'à 60 jours pour atteindre la guérison souhaitable pour la commercialisation.

### RENCONTRE D'ÉCHANGES ENTRE LES PRODUCTEURS de veaux d'embouche et l'agence de vente

Des rencontres de formation portant sur la castration et l'ébourgeonnage (écornage) se déroulent depuis janvier 2017. Ces rencontres se concluent par des périodes d'échanges avec vos représentants régionaux. Il s'agit d'un moment privilégié pour discuter des enjeux du secteur ainsi que des besoins et de l'attente des producteurs par rapport à l'agence de vente et des améliorations à y apporter.

